REPUBLIQUE FRANÇAISE

- VILLE DE SABLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21720264700012

POSTE COMPTABLE: 072045

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: VILLE DE SABLE SUR SARTHE (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
	21
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	63
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	68
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	69
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	75 Sana Ohiat
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Dette pour financer reimprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	76
A4 - Etat des provisions	77
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	78
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	79
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	81
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	83
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	84
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	85
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	86
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	90
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	91
C3.2 - Liste des établissements publics créés	92
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	93
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	94
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	95

D2 - Arrêté et signatures 96

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	VILLE DE SABLE	BP
72264	VILLE DE SABLE SUR SARTHE	2023

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	12594
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	188
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes de Sablé sur Sarthe	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
nc	nc	nc	1152

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)	
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1197.00	1099.00	
2	Produit des impositions directes/population	286.00	594.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1329.00	1305.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	363.00	297.00	
5	Encours de dette/population	1596.00	829.00	
6	DGF/population	25.00	170.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.392	0.604	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,016	0,91	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.273	0.228	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1.201	0.635	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **VUE D'ENSEMBLE**

	FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	19 555 000,00				
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)			
T S	REPORTE (2)	0,00	2 776 323,35			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	19 555 000,00	19 555 000,00			
		INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	7 590 961,85	7 731 150,75			
	+	+	+			
R E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 339 038,15	586 959,90			

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

TOTAL

(si solde négatif)

0,00

8 930 000,00

28 485 000,00

(si solde positif)

611 889,35

8 930 000,00

28 485 000,00

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT). (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

L'EXERCICE PRECEDENT (2)

001 SOLDE D'EXECUTION DE LA

SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE

(2)

TOTAL DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT (3)

TOTAL DU BUDGET (3)

Ρ 0

R T

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 415 250,00	0,00	5 654 000,00	5 654 000,00	5 654 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 870 000,00	0,00	5 910 000,00	5 910 000,00	5 910 000,00
014	Atténuations de produits	381 000,00	0,00	381 000,00	381 000,00	381 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 458 780,00	0,00	2 349 000,00	2 349 000,00	2 349 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	14 125 030,00	0,00	14 294 000,00	14 294 000,00	14 294 000,00
66	Charges financières	700 000,00	0,00	655 000,00	655 000,00	655 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	14 855 030,00	0,00	15 077 000,00	15 077 000,00	15 077 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 899 970,00		3 333 000,00	3 333 000,00	3 333 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 015 000,00		1 145 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 914 970,00		4 478 000,00	4 478 000,00	4 478 000,00
	TOTAL	17 770 000,00	0,00	19 555 000,00	19 555 000,00	19 555 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 555 000.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	56 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 783 900,00	0,00	1 860 000,00	1 860 000,00	1 860 000,00
73	Impôts et taxes	11 363 100,00	0,00	11 160 000,00	11 160 000,00	11 160 000,00
74	Dotations et participations	3 190 000,00	0,00	3 260 000,00	3 260 000,00	3 260 000,00
75	Autres produits de gestion courante	355 000,00	0,00	397 676,65	397 676,65	397 676,65
	Total des recettes de gestion courante	16 748 000,00	0,00	16 730 676,65	16 730 676,65	16 730 676,65
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	21 492,91	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles de fonctionnement	16 769 592,91	0,00	16 733 676,65	16 733 676,65	16 733 676,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	65 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	65 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
	TOTAL	16 834 592,91	0,00	16 778 676,65	16 778 676,65	16 778 676,65

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 2 776 323,35 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 19 555 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)
--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042* – *RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040* – *DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	93 721,46	62 281,86	5 000,00	5 000,00	67 281,86
204	Subventions d'équipement versées	396 273,27	117 254,80	147 000,00	147 000,00	264 254,80
21	Immobilisations corporelles	734 933,45	130 889,98	668 000,00	668 000,00	798 889,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	728 256,26	201 517,64	500 000,00	500 000,00	701 517,64
	Total des opérations d'équipement	6 133 797,28	505 983,55	3 250 000,00	3 250 000,00	3 755 983,55
	Total des dépenses d'équipement	8 086 981,72	1 017 927,83	4 570 000,00	4 570 000,00	5 587 927,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 306 085,37	21 110,32	2 239 000,00	2 239 000,00	2 260 110,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500 600,57	300 000,00	961,85	961,85	300 961,85
020	Dépenses imprévues	0,00		406 000,00	406 000,00	406 000,00
	Total des dépenses financières	2 806 685,94	321 110,32	2 975 961,85	2 975 961,85	3 297 072,17
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	10 893 667,66	1 339 038,15	7 545 961,85	7 545 961,85	8 885 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	65 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	68 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
	TOTAL	10 961 667,66	1 339 038,15	7 590 961,85	7 590 961,85	8 930 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 930 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
<u> </u>		précédent (1)	(2)			` '
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 023 320,39	286 150,90	400 000,00	400 000,00	686 150,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	3 635 705,00	0,00	1 891 000,00	1 891 000,00	1 891 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ļ	Total des recettes d'équipement	4 659 025,39	286 150,90	2 291 000,00	2 291 000,00	2 577 150,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	649 494,40	0,00	391 000,00	391 000,00	391 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	2 063 692,64	0,00	140 188,90	140 188,90	140 188,90
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	501 787,57	300 809,00	330 961,85	330 961,85	631 770,85
024	Produits des cessions d'immobilisations	378 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes financières	3 592 974,61	300 809,00	962 150,75	962 150,75	1 262 959,75
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total c	les recettes réelles d'investissement	8 252 000,00	586 959,90	3 253 150,75	3 253 150,75	3 840 110,65
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 899 970,00		3 333 000,00	3 333 000,00	3 333 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 015 000,00		1 145 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 000,00		0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes d'ordre d'investissement	2 917 970,00		4 478 000,00	4 478 000,00	4 478 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	11 169 970,00	586 959,90	7 731 150,75	7 731 150,75	8 318 110,65
						+
	F	001 SOLDE D'EX	ECUTION POSI	TIF REPORTE OU	J ANTICIPE (2)	611 889,35
						=
		TOTAL DE	S RECETTES D	INVESTISSEMEN	IT CUMULEES	8 930 000,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	4 433 000,00
---	--------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 654 000,00		5 654 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 910 000,00		5 910 000,00
014	Atténuations de produits	381 000,00		381 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 349 000,00		2 349 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	655 000,00 3 000,00 20 000,00	0,00 0,00 1 145 000,00 0,00	655 000,00 3 000,00 1 165 000,00 0,00
022	Dépenses imprévues	105 000,00		105 000,00
023	Virement à la section d'investissement		3 333 000,00	3 333 000,00
Déi	penses de fonctionnement – Total	15 077 000,00	4 478 000,00	19 555 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 555 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	330 000,00	0,00	330 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	45 000,00	45 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 260 110,32	0,00	2 260 110,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 755 983,55		3 755 983,55
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	67 281,86	0,00	67 281,86
204	Subventions d'équipement versées	264 254,80	0,00	264 254,80
21	Immobilisations corporelles (6)	798 889,98	0,00	798 889,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	701 517,64	0,00	701 517,64
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 28	Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises)	300 961,85	0,00	300 961,85
_			0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	406 000,00		406 000,00
Dé	épenses d'investissement – Total	8 885 000,00	45 000,00	8 930 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 930 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	53 000,00		53 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 860 000,00		1 860 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	11 160 000,00		11 160 000,00
74	Dotations et participations	3 260 000,00		3 260 000,00
75	Autres produits de gestion courante	397 676,65	0,00	397 676,65
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	2 900,00	45 000,00	47 900,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	16 733 676,65	45 000,00	16 778 676,65

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 776 323,35

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 19 555 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	391 000,00	0,00	391 000,00
13	Subventions d'investissement	686 150,90	0,00	686 150,90
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 891 000,00	0,00	1 891 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	(7) 0,00	0,00	0,00
23 26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières	631 770,85	0,00	631 770,85
28	Amortissement des immobilisations	031 770,03	1 145 000,00	1 145 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		3 333 000,00	3 333 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00		100 000,00
	Recettes d'investissement – Total	3 699 921,75	4 478 000,00	8 177 921,75

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 611 889,35 +

AFFECTATION AU COMPTE 1068 140 188,90 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 8 930 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)	, ,	budget précédent (2)	nouvelles (3)	, ,
011	Charges à caractère général	5 415 250,00	5 654 000,00	5 654 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	22 500,00	23 100,00	23 100,00
60611	Eau et assainissement	80 100,00	76 100,00	76 100,00
60612	Energie - Electricité	1 434 330,00	1 364 000,00	1 364 000,00
60621	Combustibles	16 300,00	16 300,00	16 300,00
60622	Carburants	80 000,00	80 000,00	80 000,00
60623	Alimentation	743 320,00	982 300,00	982 300,00
60624	Produits de traitement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60628 60631	Autres fournitures non stockées	300 100,00	308 110,00 50 260,00	308 110,00
60632	Fournitures d'entretien Fournitures de petit équipement	55 190,00 72 850,00	70 000,00	50 260,00 70 000,00
60636	Vêtements de travail	39 600,00	50 400,00	50 400,00
6064	Fournitures administratives	6 900,00	12 330,00	12 330,00
6067	Fournitures scolaires	30 800,00	30 800,00	30 800,00
6068	Autres matières et fournitures	25 300,00	17 300,00	17 300,00
6078	Autres marchandises	13 000,00	13 000,00	13 000,00
611	Contrats de prestations de services	320 000,00	331 000,00	331 000,00
6132	Locations immobilières	66 200,00	65 800,00	65 800,00
6135	Locations mobilières	104 480,00	99 410,00	99 410,00
614	Charges locatives et de copropriété	14 000,00	12 500,00	12 500,00
61521	Entretien terrains	262 500,00	263 700,00	263 700,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	81 400,00	128 950,00	128 950,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	21 800,00	22 800,00	22 800,00
615231	Entretien, réparations voiries	61 000,00	52 000,00	52 000,00
615232 61551	Entretien, réparations réseaux Entretien matériel roulant	89 500,00	52 850,00 20 000,00	52 850,00
61558	Entretien materier roulant Entretien autres biens mobiliers	21 000,00 80 100,00	78 200,00	20 000,00 78 200,00
6156	Maintenance	253 600,00	243 050,00	243 050,00
6161	Multirisques	5 850,00	5 850,00	5 850,00
6168	Autres primes d'assurance	63 850,00	70 650,00	70 650,00
6182	Documentation générale et technique	5 850,00	3 900,00	3 900,00
6184	Versements à des organismes de formation	42 000,00	45 000,00	45 000,00
6188	Autres frais divers	14 700,00	12 600,00	12 600,00
6226	Honoraires	149 220,00	148 700,00	148 700,00
6228	Divers	29 300,00	51 000,00	51 000,00
6231	Annonces et insertions	22 200,00	13 000,00	13 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	67 200,00	45 680,00	45 680,00
6236	Catalogues et imprimés	28 700,00	8 900,00	8 900,00
6237	Publications	7 000,00	13 000,00	13 000,00
6238 6247	Divers Transports collectifs	2 500,00 54 100,00	4 500,00 58 300,00	4 500,00 58 300,00
6251	Voyages et déplacements	5 750,00	9 570,00	9 570,00
6256	Missions	1 600,00	1 120,00	1 120,00
6257	Réceptions	15 000,00	22 200,00	22 200,00
6261	Frais d'affranchissement	62 650,00	58 200,00	58 200,00
6262	Frais de télécommunications	71 100,00	71 100,00	71 100,00
627	Services bancaires et assimilés	2 920,00	4 170,00	4 170,00
6281	Concours divers (cotisations)	34 540,00	39 150,00	39 150,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	54 150,00	32 500,00	32 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	68 200,00	80 830,00	80 830,00
6284	Redevances pour services rendus	46 450,00	48 380,00	48 380,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	100 200,00	174 800,00	174 800,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	2 900,00	2 900,00
63512	Taxes foncières	142 000,00	144 000,00	144 000,00
6358 637	Autres droits Autres impôts, taxes (autres organismes)	150,00 5 200,00	0,00 4 740,00	0,00 4 740,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 870 000,00	5 910 000,00	5 910 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	48 000,00	57 000,00	57 000,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	70 000,00	69 000,00	69 000,00
6218	Autre personnel extérieur	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	17 000,00	18 000,00	18 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	64 000,00	66 000,00	66 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	42 000,00	45 000,00	45 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 468 000,00	2 553 000,00	2 553 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	59 000,00	59 000,00	59 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	420 000,00	567 000,00	567 000,00
64131	Rémunérations non tit.	920 000,00	706 000,00	706 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	51 000,00	51 000,00

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)			. ,	
64171	Apprentis - rémunérations	62 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	645 000,00	663 000,00	663 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	826 000,00	857 000,00	857 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	77 000,00	90 000,00	90 000,00
64731 6475	Allocations chômage versées directement Médecine du travail, pharmacie	20 000,00 17 000,00	5 000,00 18 000,00	5 000,00 18 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	38 000,00	5 000,00	5 000,00
6488	Autres charges	17 500,00	22 000,00	22 000,00
014	Atténuations de produits	381 000,00	381 000,00	381 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	380 000,00	380 000,00	380 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 458 780,00	2 349 000,00	2 349 000,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	0,00	14 000,00	14 000,00
6531	Indemnités	180 000,00	185 000,00	185 000,00
6532	Frais de mission	2 000,00	6 000,00	6 000,00
6533	Cotisations de retraite	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6535	Formation	11 000,00	8 000,00	8 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	700,00	200,00	200,00
6542	Créances éteintes	2 100,00	1 800,00	1 800,00
6558	Autres contributions obligatoires	213 000,00	222 000,00	222 000.00
657362	Subv. fonct. CCAS	550 000,00	525 000,00	525 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	7 800,00	7 800,00	7 800,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 462 595,00	1 354 500,00	1 354 500,00
65888	Autres	585,00	700,00	700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	00,0
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	14 125 030,00	14 294 000,00	14 294 000,00
66	Charges financières (b)	700 000,00	655 000,00	655 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	628 000,00	585 000,00	585 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 000,00	9 000,00	9 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	78 000,00	61 000,00	61 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	3 000.00	3 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	200,00	350,00	350,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	9 300,00	2 150,00	2 150,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	105 000,00	105 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	14 855 030,00	15 077 000,00	15 077 000,00
202	= a + b + c + d + e		0.000.000.00	
023	Virement à la section d'investissement	1 899 970,00	3 333 000,00	3 333 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 015 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 015 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 914 970,00	4 478 000,00	4 478 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 914 970,00	4 478 000,00	4 478 000,00
-	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	17 770 000,00	19 555 000,00	19 555 000,00

	'
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 555 000,00

Dé	<u>étail du calcul des ICNE au</u>	compte 66112 (5)
	Montant des ICNE de l'exercice	245 244,08

Montant des ICINE de l'exercice	243 244,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	236 244,08
= Différence ICNE N – ICNE N-1	9 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)			Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	56 000,00	53 000,00	53 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	42 000,00	42 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	15 000,00	11 000,00	11 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	1 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 783 900,00	1 860 000,00	1 860 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70322	Stationnement, locat° domaine portuaire,	5 500,00	5 500,00	5 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	16 068,00	15 000,00	15 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	300,00	300,00	300,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	50,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	18 400,00	37 000,00	37 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7066	Redevances services à caractère social	462 500,00	509 900,00	509 900,00
70688	Autres prestations de services	2 000,00	4 000,00	4 000,00
7078	Autres marchandises	12 500,00	12 500,00	12 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 000,00	8 000,00	8 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	372 282,00	393 000,00	393 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	456 000,00	435 000,00	435 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	25 000,00	24 600,00	24 600,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	223 200,00	242 800,00	242 800,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	97 300,00	94 400,00	94 400,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	10 800,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	11 363 100,00	11 160 000,00	11 160 000,00
73111	Impôts directs locaux	3 363 000,00	3 598 647,00	3 598 647,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	5 250,00	8 257,00	8 257,00
73211	Attribution de compensation	6 842 276,00	6 842 276,00	6 842 276,00
73221	FNGIR	173 820,00	173 820,00	173 820,00
7336	Droits de place	8 654,00	10 000,00	10 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	262 000,00	262 000,00	262 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	102 000,00	100 000,00	100 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	606 100,00	165 000,00	165 000,00
74	Dotations et participations	3 190 000,00	3 260 000,00	3 260 000,00
7411	Dotation forfaitaire	335 333,00	317 365,00	317 365,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	523 321,00	555 231,00	555 231,00
744	FCTVA	6 000,00	16 500,00	16 500,00
74718	Autres participations Etat	114 418,00	48 700,00	48 700,00
7473	Participat° Départements	500,00	500,00	500,00
74748	Participat° Autres communes	2 000,00	600,00	600,00
74751	Participat° GFP de rattachement	2 000,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7478 7482	Participat° Autres organismes	475 428,00	400 700,00	400 700,00 530,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 000,00 1 725 000,00	530,00 1 914 874,00	1 914 874,00
74834 7484			•	2 000,00
	Dotation de recensement	2 000,00	2 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	355 000,00	397 676,65	397 676,65
752	Revenus des immeubles	355 000,00	397 676,65	397 676,65
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = $70 + 73 + 74 + 75 + 013$	16 748 000,00	16 730 676,65	16 730 676,65
76	Produits financiers (b)	100,00	100,00	100,00
761	Produits invarieurs (b) Produits de participations	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	21 492,91	2 900,00	2 900.00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur			2 900,00 1 000,00
7714	Mandats annulés (exercices antérieurs)	900,00	1 000,00 1 900,00	1 900,00
773 7788	Produits exceptionnels divers	20 592,91	0,00	0,00
	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)			·
78		0,00	0,00	00,0
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	16 769 592,91	16 733 676,65	16 733 676,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	65 000,00	45 000,00	45 000,00
				45 000,00 45 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	65 000,00	45 000,00	,
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
7	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	65 000,00	45 000,00 16 778 676,65	45 000,00 16 778 676,65
'	DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	16 834 592,91	10 770 070,03	10 / 10 0/0,03

-

Chap / art(1)		Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTE	S A REALISER N-1 (10)	0,00
				+	
			R 002 RESULTAT REPO	RTE OU ANTICIPE (10)	2 776 323,35
	•			-	=
		TOTAL DES R	ECETTES DE FONCTIO	NNEMENT CUMULEES	19 555 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	93 721,46	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	51 959,46	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	41 762,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	396 273,27	147 000,00	147 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	14 362,32	0,00	0,00
2041511 20421	GFP rat : Bien mobilier, matériel Privé : Bien mobilier, matériel	271 858,20 55 000,00	90 000,00 32 000,00	90 000,00 32 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	55 052,75	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	734 933,45	668 000,00	668 000,00
2111	Terrains nus	60 000,00	250 000,00	250 000,00
2152	Installations de voirie	4,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	80 000,00	50 000,00	50 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	111 160,00	35 000,00	35 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	63 459,12	55 000,00	55 000,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	4 500,00	4 200,00	4 200,00
2182 2183	Matériel de transport Matériel de bureau et informatique	35 000,00 170 042,07	80 000,00 87 300,00	80 000,00 87 300,00
2184	Mobilier	13 194,09	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	197 574,17	100 500,00	100 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	728 256,26	500 000,00	500 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	15 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	335 089,15	500 000,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	378 167,11	0,00	0,00
200407	Opération d'équipement n° 200407 (5)	40 000,00	0,00	0,00
201005	Opération d'équipement n° 201005 (5)	32 322,85	00,0	00,0
201101	Opération d'équipement n° 201101 (5)	85 085,98	17 000,00	17 000,00
201110	Opération d'équipement n° 201110 (5)	496 168,00	0,00	0,00
201205	Opération d'équipement n° 201205 (5)	317 600,00	0,00	0,00
201210	Opération d'équipement n° 201210 (5)	555 000,00	555 000,00	555 000,00
201212	Opération d'équipement n° 201212 (5)	156 948,00	145 000,00	145 000,00
201301	Opération d'équipement n° 201301 (5)	0,00	160 000,00	160 000,00
201305	Opération d'équipement n° 201305 (5)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
201306	Opération d'équipement n° 201306 (5)	58 600,79	35 000,00	35 000,00
201501	Opération d'équipement n° 201501 (5)	8 400,00	0,00	0,00
201601	Opération d'équipement n° 201601 (5)	18 716,10	0,00	0,00
201602	Opération d'équipement n° 201602 (5)	42 000,00	42 000,00	42 000,00
201603	Opération d'équipement n° 201603 (5)	194 084,48	150 000,00	150 000,00
201604	Opération d'équipement n° 201604 (5)	11 392,00 70 000.00	0,00	0,00
201606	Opération d'équipement n° 201606 (5)		140 000,00 158 000,00	140 000,00
201704	Opération d'équipement n° 201704 (5)	75 000,00 563 309,60	0,00	158 000,00 0,00
201901 201902	Opération d'équipement n° 201901 (5)		0,00	0,00
201902	Opération d'équipement n° 201902 (5) Opération d'équipement n° 201904 (5)	998 000,00 50 000,00	212 000,00	212 000,00
201906	Opération d'équipement n° 201904 (5)	69 710,84	0,00	0,00
202101	Opération d'équipement n° 202101 (5)	155 800,00	0,00	0,00
202102	Opération d'équipement n° 202107 (5)	89 445,50	100 000,00	100 000,00
202103	Opération d'équipement n° 202103 (5)	451 000,00	250 000,00	250 000,00
202104	Opération d'équipement n° 202104 (5)	200 000,00	0,00	0,00
202105	Opération d'équipement n° 202105 (5)	269 556,64	125 000,00	125 000,00
202106	Opération d'équipement n° 202106 (5)	141 022,36	28 000,00	28 000,00
202108	Opération d'équipement n° 202108 (5)	80 000,00	0,00	0,00
202109	Opération d'équipement n° 202109 (5)	128 913,82	5 000,00	5 000,00
202110	Opération d'équipement n° 202110 (5)	98 736,32	0,00	0,00
202111	Opération d'équipement n° 202111 (5)	96 984,00	0,00	0,00
202201	Opération d'équipement n° 202201 (5)	110 000,00	10 000,00	10 000,00
202202	Opération d'équipement n° 202202 (5)	50 000,00	100 000,00	100 000,00
202203	Opération d'équipement n° 202203 (5)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
202204	Opération d'équipement n° 202204 (5)	180 000,00	163 000,00	163 000,00
202205	Opération d'équipement n° 202205 (5)	15 000,00	0,00	0,00
		0,00	180 000,00	180 000,00
202301	Operation d'équipement n° 202301 (5)	0,00	100 000,00	
202301 202302	Opération d'équipement n° 202301 (5) Opération d'équipement n° 202302 (5)	0,00	200 000,00	200 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Total des dépenses d'équipement	8 086 981,72	4 570 000,00	4 570 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	330 000,00	330 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	330 000,00	330 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 306 085,37	2 239 000,00	2 239 000,00
1641	Emprunts en euros	1 411 000,00	1 503 000,00	1 503 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	155 000,00	159 000,00	159 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	472 000,00	318 000,00	318 000,00
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	268 085,37	259 000,00	259 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500 600,57	961,85	961,85
274	Prêts	600,57	961,85	961,85
27636	Créance C.C.A.S. et caisse des écoles	500 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	406 000,00	406 000,00
	Total des dépenses financières	2 806 685,94	2 975 961,85	2 975 961,85
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	10 893 667,66	7 545 961,85	7 545 961,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	65 000,00	45 000,00	45 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	65 000,00	45 000,00	45 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	544,00	3 000,00	3 000,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	492,00	0,00	0,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	49 400,00	30 500,00	30 500,00
13917	Sub. transf cpte résult.Budget communaut	10 487,00	7 400,00	7 400,00
13918	Autres subventions d'équipement	4 077,00	4 100,00	4 100,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	3 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	3 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	68 000,00	45 000,00	45 000,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	10 961 667,66	7 590 961,85	7 590 961,85

	т
RESTES A REALISER N-1 (11)	1 339 038,15
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 930 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 023 320,39	400 000,00	400 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	149 000,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	35 300,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	33 964,89	11 000,00	11 000,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	15 726,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf. Subv. non transf. Etat. établ. nationaux	20 000,00	0,00	0,00
1321 1322	Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux Subv. non transf. Régions	271 500,00 235 162,50	215 000,00 30 000,00	215 000,00 30 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	180 000.00	90 000.00	90 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	37 000,00	16 000,00	16 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	45 667,00	38 000,00	38 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 635 705,00	1 891 000,00	1 891 000,00
1641	Emprunts en euros	3 163 705,00	1 573 000,00	1 573 000,00
16449 20	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie Immobilisations incorporelles (sauf 204)	472 000,00 0,00	318 000,00 0,00	318 000,00 0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
235	Part investissement PPP	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 659 025,39	2 291 000,00	2 291 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 713 187,04	531 188,90	531 188,90
10222 10226	FCTVA Taxe d'aménagement	452 128,00 197 366,40	336 000,00 55 000,00	336 000,00 55 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 063 692,64	140 188,90	140 188,90
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	501 787,57	330 961,85	330 961,85
274	Prêts	600,57	961,85	961,85
275	Dépôts et cautionnements versés	1 187,00	0,00	0,00
276348 27636	Créance Autres communes	0,00 500 000,00	330 000,00	330 000,00
	Créance C.C.A.S. et caisse des écoles Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
024	Total des recettes financières	378 000,00 3 592 974,61	100 000,00 962 150,75	100 000,00 962 150,75
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	8 252 000,00	3 253 150,75	3 253 150,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 899 970,00	3 333 000,00	3 333 000,00
040				3 333 000,00
	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)			1 145 000.00
28031	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études	1 015 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00 37 000.00
28031 28033	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Frais d'insertion			37 000,00
	Frais d'études	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00	37 000,00 4 000,00
28033	Frais d'études Frais d'insertion	1 015 000,00 37 000,00	1 145 000,00 37 000,00	37 000,00
28033 2804132	Frais d'études Frais d'insertion Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00 77 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00 65 000,00	37 000,00 4 000,00 65 000,00
28033 2804132 28041482	Frais d'études Frais d'insertion Subv. Dpt : Bâtiments, installations Subv.Cne : Bâtiments, installations	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00 77 000,00 26 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00	37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00
28033 2804132 28041482 28041511	Frais d'études Frais d'insertion Subv. Dpt : Bâtiments, installations Subv.Cne : Bâtiments, installations GFP rat : Bien mobilier, matériel	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00 77 000,00 26 000,00 21 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00	37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00
28033 2804132 28041482 28041511 28041512	Frais d'études Frais d'insertion Subv. Dpt : Bâtiments, installations Subv.Cne : Bâtiments, installations GFP rat : Bien mobilier, matériel GFP rat : Bâtiments, installations	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00 77 000,00 26 000,00 21 000,00 22 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00	37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00
28033 2804132 28041482 28041511 28041512 2804182	Frais d'études Frais d'insertion Subv. Dpt : Bâtiments, installations Subv.Cne : Bâtiments, installations GFP rat : Bien mobilier, matériel GFP rat : Bâtiments, installations Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00 77 000,00 26 000,00 21 000,00 22 000,00 35 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00	37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00
28033 2804132 28041482 28041511 28041512 2804182 280421	Frais d'études Frais d'insertion Subv. Dpt : Bâtiments, installations Subv.Cne : Bâtiments, installations GFP rat : Bien mobilier, matériel GFP rat : Bâtiments, installations Autres org pub - Bâtiments et installat° Privé : Bien mobilier, matériel	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00 77 000,00 26 000,00 21 000,00 22 000,00 35 000,00 20 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00 17 000,00	37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00
28033 2804132 28041482 28041511 28041512 2804182 280421 280422	Frais d'études Frais d'insertion Subv. Dpt : Bâtiments, installations Subv.Cne : Bâtiments, installations GFP rat : Bien mobilier, matériel GFP rat : Bâtiments, installations Autres org pub - Bâtiments et installat° Privé : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00 77 000,00 26 000,00 21 000,00 22 000,00 35 000,00 20 000,00 26 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00 17 000,00 32 500,00	37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00 17 000,00 32 500,00
28033 2804132 28041482 28041511 28041512 2804182 280421 280422 28051	Frais d'études Frais d'insertion Subv. Dpt : Bâtiments, installations Subv.Cne : Bâtiments, installations GFP rat : Bien mobilier, matériel GFP rat : Bâtiments, installations Autres org pub - Bâtiments et installat° Privé : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00 77 000,00 26 000,00 21 000,00 22 000,00 35 000,00 20 000,00 26 000,00 32 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00 17 000,00 32 500,00 45 000,00	37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00 17 000,00 32 500,00 45 000,00
28033 2804132 28041482 28041511 28041512 2804182 280421 280422 28051 28132	Frais d'études Frais d'insertion Subv. Dpt : Bâtiments, installations Subv.Cne : Bâtiments, installations GFP rat : Bien mobilier, matériel GFP rat : Bâtiments, installations Autres org pub - Bâtiments et installat° Privé : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00 77 000,00 26 000,00 21 000,00 22 000,00 35 000,00 20 000,00 26 000,00 32 000,00 306 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00 17 000,00 32 500,00 45 000,00 303 000,00	37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00 17 000,00 45 000,00 303 000,00
28033 2804132 28041482 28041511 28041512 2804182 280421 280422 28051 28132 281571	Frais d'études Frais d'insertion Subv. Dpt : Bâtiments, installations Subv.Cne : Bâtiments, installations GFP rat : Bien mobilier, matériel GFP rat : Bâtiments, installations Autres org pub - Bâtiments et installat° Privé : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Matériel roulant	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00 77 000,00 26 000,00 21 000,00 22 000,00 35 000,00 20 000,00 26 000,00 32 000,00 306 000,00 22 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00 17 000,00 32 500,00 45 000,00 303 000,00 6 500,00	37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00 17 000,00 32 500,00 45 000,00 303 000,00 6 500,00
28033 2804132 28041482 28041511 28041512 2804182 280421 280422 28051 28132 281571 281578	Frais d'études Frais d'insertion Subv. Dpt : Bâtiments, installations Subv.Cne : Bâtiments, installations GFP rat : Bien mobilier, matériel GFP rat : Bâtiments, installations Autres org pub - Bâtiments et installat° Privé : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Matériel roulant Autre matériel et outillage de voirie	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00 77 000,00 26 000,00 21 000,00 22 000,00 20 000,00 26 000,00 32 000,00 32 000,00 22 000,00 22 000,00 23 000,00 23 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00 17 000,00 32 500,00 45 000,00 303 000,00 6 500,00 25 000,00	37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00 17 000,00 32 500,00 45 000,00 6 500,00 25 000,00
28033 2804132 28041482 28041511 28041512 2804182 280421 280422 28051 28132 281571 281578	Frais d'études Frais d'insertion Subv. Dpt : Bâtiments, installations Subv.Cne : Bâtiments, installations GFP rat : Bien mobilier, matériel GFP rat : Bâtiments, installations Autres org pub - Bâtiments et installat° Privé : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Matériel roulant Autre matériel et outillage de voirie Autres installat°, matériel et outillage	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00 77 000,00 26 000,00 21 000,00 35 000,00 20 000,00 26 000,00 32 000,00 306 000,00 22 000,00 23 000,00 23 000,00 65 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 37 000,00 37 000,00 37 000,00 37 000,00 37 000,00 37 000,00 37 000,00 45 000,00 303 000,00 6 500,00 25 000,00 80 000,00	37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00 47 000,00 303 000,00 6 500,00 25 000,00 80 000,00
28033 2804132 28041482 28041511 28041512 2804182 280421 280422 28051 28132 281571 281578 28158 28182	Frais d'études Frais d'insertion Subv. Dpt : Bâtiments, installations Subv.Cne : Bâtiments, installations GFP rat : Bien mobilier, matériel GFP rat : Bâtiments, installations Autres org pub - Bâtiments et installat° Privé : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Matériel roulant Autre matériel et outillage de voirie Autres installat°, matériel et outillage Matériel de transport	1 015 000,00 37 000,00 3 000,00 77 000,00 26 000,00 21 000,00 35 000,00 20 000,00 26 000,00 32 000,00 32 000,00 22 000,00 23 000,00 65 000,00 61 000,00	1 145 000,00 37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 37 000,00 37 000,00 37 000,00 37 000,00 37 000,00 37 000,00 45 000,00 65 000,00 80 000,00 65 000,00	37 000,00 4 000,00 65 000,00 25 500,00 43 000,00 97 000,00 35 000,00 17 000,00 303 000,00 6 500,00 80 000,00 65 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28188	Autres immo. corporelles	127 000,00	130 000,00	130 000,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 914 970,00	4 478 000,00	4 478 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 000,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	3 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 478 000,00	4 478 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 169 970,00	7 731 150,75	7 731 150,75

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	586 959,90
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	611 889,35
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 930 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200407 (1) LIBELLE : PROGRAMME DE LUTTE/INONDATIONS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	847 524,41	a 4 237,32	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	972,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	972,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	31 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20413	Subv. versées Départements	31 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	815 052,41	4 237,32	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	806 477,51	4 237,32	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	8 574,90	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
•	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-4 237,32
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201005 (1) LIBELLE : QUARTIERS EMBELLISSEM ESPACES PUBLICS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	664 596,26	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	664 380,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	97 852,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	566 527,54	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	3,55
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201101 (1) LIBELLE : VIDEO PROTECTION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	432 418,68	a 0,00	17 000,00	b 17 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	431 428,68	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	265 155,33	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	166 273,35	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 12 895,00	d 14 000,00	
13	Subventions d'investissement	12 895,00	5 000,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	5 000,00	
1322	Subv. non transf. Régions	12 895,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	9 000,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	9 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	9 895,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201110 (1) LIBELLE : MISE AUX NORMES BATIMENTS PMR

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	896 374,62	a 4 935,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	896 194,62	4 935,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de	62 304,81	0,00	0,00	0,00	0,00
	terrains					
2313	Constructions	816 076,10	4 935,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 926,85	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo.	8 886,86	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorp.					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	
238	Avances versées commandes immo.	0,00	0,00	
	incorp.			

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-4 935,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201205 (1) LIBELLE : FAUBOURG ST NICOLAS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 843 102,39	a 42 600,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	58 741,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	54 115,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 625,64	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	399 349,00	42 600,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	399 349,00	42 600,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 385 012,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 377 168,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	7 843,37	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-42 600,00
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201210 (1) LIBELLE : SITE DE LA TUSSONNIERE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	248 815,49	a 0,00	555 000,00	b 555 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	247 951,49	0,00	555 000,00	555 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	236 190,80	0,00	555 000,00	555 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	11 760,69	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-555 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201212 (1) LIBELLE : CONTRAT DE PARTENARIAT ECLAIRAGE PUBLIC - PPP

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 563 067,62	a 11 978,93	145 000,00	b 145 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 563 067,62	11 978,93	145 000,00	145 000,00	0,00
235	Part investissement PPP	1 563 067,62	11 978,93	145 000,00	145 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	
235	Part investissement PPP	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-156 978,93
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201301 (1) LIBELLE : SITE DE L ANCIENNE GENDARMERIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	376 831,29	a 0,00	160 000,00	b 160 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	204 850,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	204 850,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	171 872,49	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de	163 472,54	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
	terrains					
2313	Constructions	2 525,95	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	5 874,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 160 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	160 000,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	160 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201305 (1) LIBELLE : VITRAUX DE L EGLISE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	175 180,86	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	173 452,86	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	173 452,86	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-25 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201306 (1) LIBELLE: ECOLES - GRANDE MAINTENANCE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 101 471,46	a 0,00	35 000,00	b 35 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 943,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 943,64	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 443,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 443,48	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 095 084,34	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2313	Constructions	1 087 345,23	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	7 739,11	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 29 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	29 000,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	29 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-6 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201501 (1) LIBELLE: AMELIORATION DU COMMERCE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	53 736,80	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	53 736,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	terrains					
2315	Installat°, matériel et outillage techni	52 296,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201601 (1) LIBELLE : PLACE RAPHAEL ELIZE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 819 402,04	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 212,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 212,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 037,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 037,15	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 809 152,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 723 416,99	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	85 735,90	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201602 (1) LIBELLE : EGLISE NOTRE DAME

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	63 818,34	a 0,00	42 000,00	b 42 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	63 818,34	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00
2313	Constructions	63 818,34	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-42 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201603 (1) LIBELLE : BATIMENTS PUBLIC GRANDE MAINTENANCE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	769 241,13	a 78 232,59	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	768 053,13	78 232,59	150 000,00	150 000,00	0,00
2313	Constructions	768 053,13	78 232,59	150 000,00	150 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 37 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	37 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	37 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-191 232,59
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201604 (1) LIBELLE : JARDIN PUBLIC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	215 182,22	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	972,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	972,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	214 210,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	214 210,22	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	3,55
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201606 (1) LIBELLE : CIMETIERES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	63 466,00	a 0,00	140 000,00	b 140 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	7 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	55 899,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	55 899,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) Recettes de l'exercice	
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 70 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	70 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	70 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-70 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201704 (1) LIBELLE : ETUDES ET MO IMMEUBLE 25 RUE PASTEUR

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	136 543,48	a 10 332,00	158 000,00	b 158 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	135 679,48	10 332,00	158 000,00	158 000,00	0,00
2313	Constructions	135 679,48	10 332,00	158 000,00	158 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 128 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	96 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	30 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	50 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	32 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	32 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-40 332,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201901 (1) LIBELLE : POLE CULTUREL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	735 465,64	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	155 102,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	155 102,26	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	580 363,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	580 363,38	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201902 (1) LIBELLE : CINEMAS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	961 000,00	a 18 268,68	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	961 000,00	18 268,68	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	961 000,00	18 268,68	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-18 268.68
Excédent de financement si positif	10 200,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201904 (1) LIBELLE : BASE CANOE KAYAK

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	19 454,20	a 25 285,80	212 000,00	b 212 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 454,20	25 285,80	212 000,00	212 000,00	0,00
2313	Constructions	19 454,20	25 285,80	212 000,00	212 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 167 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	99 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	99 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	68 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	68 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-70 285,80
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201906 (1) LIBELLE : CITY STADE A GASTINES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	67 818,84	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	67 710,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	67 710,84	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202101 (1) LIBELLE : REHABILITATION DU 54 56 GRANDE RUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	4 200,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202102 (1) LIBELLE : PASSERELLE ETUDES DE FAISABILITE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	62 739,00	a 48 761,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	49 917,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	49 917,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 822,00	48 761,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de	0,00	1 646,00	0,00	0,00	0,00
	terrains					
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 822,00	47 115,00	100 000,00	100 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 84 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	84 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	84 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-64 761,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202103 (1) LIBELLE : MOBILITE DOUCE PLAN VELO

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	407 840,43	a 45 581,80	250 000,00	b 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	407 840,43	45 581,80	250 000,00	250 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	407 840,43	45 581,80	250 000,00	250 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 250 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	75 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	175 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	175 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-45 581,80
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202104 (1) LIBELLE : BOULODROME COUVERT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = $(c + d) - (a + b)$	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202105 (1) LIBELLE : TENNIS CLUB

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	139 587,47	a 23 649,63	125 000,00	b 125 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	8 086,85	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 086,85	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	139 587,47	15 562,78	125 000,00	125 000,00	0,00
2313	Constructions	139 587,47	15 562,78	125 000,00	125 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 59 453,40	d 104 000,00
13	Subventions d'investissement	59 453,40	76 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	39 000,00	36 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 453,40	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	28 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	28 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	14 803,77
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202106 (1) LIBELLE : DEVELOPPEMENT DURABLE ACTIONS 2021

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	59 666,99	a 67 234,88	28 000,00	b 28 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 558,36	27 059,10	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	36 022,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 536,00	27 059,10	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 108,63	40 175,78	28 000,00	28 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	3 115,20	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 108,63	37 060,58	28 000,00	28 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		` ' ' '	
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 25 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	25 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	25 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-70 234.88
Excédent de financement si positif	-70 234,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202108 (1) LIBELLE : PARCOURS SPORTIF PARC DU CHATEAU

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	71 029,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	71 029,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	71 029,20	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 28 396,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	28 396,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	28 396,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	28 396,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202109 (1) LIBELLE : AUTO PARTAGE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	72 516,49	a 55 164,19	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	19 448,40	5 000,00	5 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	19 448,40	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	72 516,49	25 623,51	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	72 516,49	25 623,51	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 092,28	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	10 092,28	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 77 000,00	d 5 000,00
13	Subventions d'investissement	77 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	77 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	5 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	21 835,81
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202110 (1) LIBELLE : AMENAGEMENT DE LOCAUX GU CCAS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	141 306,68	a 2 084,03	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 859,38	890,85	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	14 859,38	890,85	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	126 447,30	1 193,18	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	126 447,30	1 193,18	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-2 084,03
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202111 (1) LIBELLE: SMART CITY VILLE CONNECTEE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	60 012,00	a 38 700,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	60 012,00	38 700,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	58 284,00	38 700,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 24 710,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	24 710,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	24 710,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-13 990,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202201 (1) LIBELLE : MICRO FOLIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	79 417,15	a 12 017,70	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 199,47	6 017,70	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	30 199,47	6 017,70	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	49 217,68	6 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2313	Constructions	49 217,68	6 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 45 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	45 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	45 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	22 982,30
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202202 (1) LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE ST EXUPERY

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 42 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	42 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	42 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-58 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202203 (1) LIBELLE : CIMETIERE DE GASTINES 1ERE TRANCHE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-150 000,00
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202204 (1) LIBELLE : JARDIN PUBLIC (SECURISATION DU PARC)

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 16 920,00	163 000,00	b 163 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	16 920,00	163 000,00	163 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	16 920,00	163 000,00	163 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		` ' '	
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-179 920.00
Excédent de financement si positif	-173 920,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202205 (1) LIBELLE : ETUDE LIAISON PLACE DOM GUERANGER/SITE DUMONT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) Restes à réaliser N-1 (3) (Pour information)		Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202301 (1) LIBELLE : MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	180 000,00	b 180 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 150 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	150 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202302 (1) LIBELLE : PERIPH NATURE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
DEPENSES		0,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice		
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 167 000,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	167 000,00		
1641	Emprunts en euros	0,00	167 000,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-33 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 97018 (1) LIBELLE : HOTEL DE VILLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations Restes à cumulées au réaliser N-1 (3) 01/01/N (5)		Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
	DEPENSES	3 964 822,57	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	3 282,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 787,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	1 495,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	119 558,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	118 162,77	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 396,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 841 980,95	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	
2312	Agencements et aménagements de	34 700,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
	terrains						
2313	Constructions	3 799 574,41	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	
238	Avances versées commandes immo. incorp.	7 706,18	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice			
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 209 000,00			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00			
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00			
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00			
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	209 000,00			
1641	Emprunts en euros	0,00	209 000,00			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00			
2313	Constructions	0,00	0,00			
238	Avances versées commandes immo.	0,00	0,00			
	incorp.					

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-91 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
					INVESTISSEMEN	T						
					DEPENSES							
Dépenses réelles - Equipements municipaux (2) - Equip. non municipaux (c/204) (3)	2 975 962	1 968 400 1 878 400 90 000	0 0 0	135 000 135 000 0	100 000 100 000 0	347 000 347 000 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	2 008 000 1 951 000 57 000	11 600 11 600 0	7 545 962 4 423 000 147 000
- Opérations financières Dépenses d'ordre	2 975 962 45 000											2 975 962 45 000
Total dépenses de l'exercice	3 020 962	1 968 400	0	135 000	100 000	347 000	0	0	0	2 008 000	11 600	7 590 962
RAR N-1 et reports	321 110	270 441	8 566	41 589	113 442	152 382	0	0	0	385 842	45 666	1 339 038
Total cumulé dépenses d'investissement	3 342 072	2 238 841	8 566	176 589	213 442	499 382	0	0	0	2 393 842	57 266	8 930 000
					RECETTES							
Total recettes de l'exercice	7 231 151	107 000	0	0	0	175 000	0	0	0	218 000	0	7 731 151
RAR N-1 et reports	911 889	37 413	10 268	0	45 000	87 849	0	284	0	105 621	525	1 198 849
Total cumulé recettes d'investissement	8 143 040	144 413	10 268	0	45 000	262 849	0	284	0	323 621	525	8 930 000

EOI	ист	INIE	ИENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	5 624 000	3 654 003	379 963	2 756 645	1 803 509	1 449 322	591 861	555 759	0	2 324 871	415 067	19 555 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	5 624 000	3 654 003	379 963	2 756 645	1 803 509	1 449 322	591 861	555 759	0	2 324 871	415 067	19 555 000
					RECETTES							
Total recettes de l'exercice	14 000 600	897 494	500	660 100	361 677	242 400	39 000	159 000	0	89 600	328 306	16 778 677
RAR N-1 et reports	2 776 323	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 776 323
Total cumulé recettes de fonctionnement	16 776 923	897 494	500	660 100	361 677	242 400	39 000	159 000	0	89 600	328 306	19 555 000

⁽¹⁾ La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
						INVESTISSEME	NT						
-		3 342 072	2 238 841	8 566	176 589	DEPENSES 213 442	499 382	0		0	2 393 842	57 266	8 930 000
î	enses investissement	3 342 072 3 297 072	2 238 841	8 566 8 566	17 6 589	213 442	499 382 499 382	0		0	2 393 842	57 266 57 266	8 930 000 8 885 000
Dépenses		3 297 072	2 236 641	0 300	0	213 442	499 382	0	0	0	2 393 842	0	8 885 000
010	Stocks	406 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	406 000
020	Dépenses imprévues	330 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
10	Dotations, fonds divers et réserves												330 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	2 260 110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 260 110
18	Compte de liaison : affectat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	(BA,régie)												
20	Immobilisations incorporelles	0	18 363	6 633	0	0	0	0	0	0	13 900	28 386	67 282
204	Subventions d'équipement versées	0	185 566	0	0	0	0	0	0	0	78 688	0	264 255
21	Immobilisations corporelles	0	320 664	0	2 526	24 673	60 208	0	0	0	374 937	15 882	798 890
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	535 412	0	19 907	54 188	48 781	0	0	0	30 756	12 474	701 518
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	300 962	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 962
Opérations	d'équipement	0	1 178 835	1 933	154 156	134 581	390 393	0	0	0	1 895 560	525	3 755 984
200407	PROGRAMME DE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 237	0	4 237
200.0.	LUTTE/INONDATIONS												
201005	QUARTIERS EMBELLISSEM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ESPACES PUBLICS												
201101	VIDEO PROTECTION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 000	0	17 000
201110	MISE AUX NORMES BATIMENTS	0	630	0	630	630	2 520	0	0	0	0	525	4 935
	PMR												
201205	FAUBOURG ST NICOLAS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 600	0	42 600
201210	SITE DE LA TUSSONNIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	555 000	0	555 000
201212	CONTRAT DE PARTENARIAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	156 979	0	156 979
	ECLAIRAGE PUBLIC - PPP												
201301	SITE DE L ANCIENNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160 000	0	160 000
	GENDARMERIE				_						_		
201305	VITRAUX DE L EGLISE	0	0	0	0	25 000	0	0	0	0	0	0	25 000
201306	ECOLES - GRANDE MAINTENANCE	0	0	0	35 000	0	0	0	0	0	0	0	35 000

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
201501	AMELIORATION DU COMMERCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
201601	PLACE RAPHAEL ELIZE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
201602	EGLISE NOTRE DAME	0	0	0	0	42 000	0	0	0	0	0	0	42 000
201603	BATIMENTS PUBLIC GRANDE	0	183 516	0	18 526	24 253	1 938	0	0	0	0	0	228 233
	MAINTENANCE												
201604	JARDIN PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
201606	CIMETIERES	0	140 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 000
201704	ETUDES ET MO IMMEUBLE 25 RUE	0	168 332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	168 332
	PASTEUR												
201901	POLE CULTUREL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
201902	CINEMAS	0	0	0	0	18 269	0	0	0	0	0	0	18 269
201904	BASE CANOE KAYAK	0	0	0	0	0	237 286	0	0	0	0	0	237 286
201906	CITY STADE A GASTINES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
202101	REHABILITATION DU 54 56	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	GRANDE RUE												
202102	PASSERELLE ETUDES DE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	148 761	0	148 761
	FAISABILITE												
202103	MOBILITE DOUCE PLAN VELO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	295 582	0	295 582
202104	BOULODROME COUVERT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
202105	TENNIS CLUB	0	0	0	0	0	148 650	0	0	0	0	0	148 650
202106	DEVELOPPEMENT DURABLE	0	17 507	0	0	2 411	0	0	0	0	75 317	0	95 235
	ACTIONS 2021												
202108	PARCOURS SPORTIF PARC DU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	CHATEAU												
202109	AUTO PARTAGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 164	0	60 164
202110	AMENAGEMENT DE LOCAUX GU	0	151	1 933	0	0	0	0	0	0	0	0	2 084
	CCAS												
202111	SMART CITY VILLE CONNECTEE	0	38 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 700
202201	MICRO FOLIE	0	0	0	0	22 018	0	0	0	0	0	0	22 018
202202	RENOVATION ENERGETIQUE	0	0	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	100 000
	ECOLE ST EXUPERY												
202203	CIMETIERE DE GASTINES 1ERE	0	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
	TRANCHE												
202204	JARDIN PUBLIC (SECURISATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	179 920	0	179 920
	DU PARC)												
202205	ETUDE LIAISON PLACE DOM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	GUERANGER/SITE DUMONT												
202301	MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA	0	180 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 000
	FAMILLE												
202302	PERIPH NATURE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	0	200 000

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
97018	HOTEL DE VILLE	0	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
Opérations	s pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses	d'ordre	45 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	45 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	RECETTES												
Total rece	ettes investissement	7 531 151	144 413	10 268	0	45 000	262 849	0	284	0	323 621	525	8 318 111
Recettes	réelles	3 053 151	144 413	10 268	0	45 000	262 849	0	284	0	323 621	525	3 840 111
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
	d'immobilisations												
10	Dotations, fonds divers et réserves	531 189	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	531 189
13	Subventions d'investissement	0	144 413	10 268	0	45 000	262 849	0	0	0	223 621	0	686 151
16	Emprunts et dettes assimilées	1 891 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 891 000
18	Compte de liaison : affectat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	(BA,régie)												
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	630 962	0	0	0	0	0	0	284	0	0	525	631 771
Opération	s pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	d'ordre	4 478 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 478 000
021	Virement de la sect° de	3 333 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 333 000
	fonctionnement												
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 145 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 145 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FON	CTIC	NINI	EME	NT

	DEPENSES													
Total dép	enses de fonctionnement	5 624 000	3 654 003	379 963	2 756 645	1 803 509	1 449 322	591 861	555 759	0	2 324 871	415 067	19 555 000	
Dépenses	réelles	1 146 000	3 654 003	379 963	2 756 645	1 803 509	1 449 322	591 861	555 759	0	2 324 871	415 067	15 077 000	
011	Charges à caractère général	2 000	1 695 851	27 435	1 463 719	392 609	754 643	9 300	22 380	0	1 081 777	204 286	5 654 000	

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 711 402	351 878	1 056 726	481 400	358 179	33 561	532 779	0	1 219 509	164 566	5 910 000
014	Atténuations de produits	381 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	381 000
022	Dépenses imprévues	105 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 000
65	Autres charges de gestion courante	1 500	226 400	0	235 800	929 500	336 500	549 000	500	0	23 585	46 215	2 349 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	655 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	655 000
67	Charges exceptionnelles	1 500	350	650	400	0	0	0	100	0	0	0	3 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
Dépenses	d'ordre	4 478 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 478 000
023	Virement à la section d'investissement	3 333 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 333 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 145 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 145 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	RECETTES												
Total rec	ettes de fonctionnement	14 000 600	897 494	500	660 100	361 677	242 400	39 000	159 000	0	89 600	328 306	16 778 677
Recettes	réelles	13 955 600	897 494	500	660 100	361 677	242 400	39 000	159 000	0	89 600	328 306	16 733 677
013	Atténuations de charges	0	53 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 000
70	Produits des services, du domaine,	0	578 994	500	490 300	360 000	129 800	15 300	17 000	0	73 300	194 806	1 860 000
	vente												
73	Impôts et taxes	11 150 000	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	9 000	11 160 000
74	Dotations et participations	2 804 500	45 000	0	169 800	0	59 000	23 700	142 000	0	6 000	10 000	3 260 000
75	Autres produits de gestion courante	0	219 500	0	0	1 677	53 600	0	0	0	8 400	114 500	397 677
76	Produits financiers	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100
77	Produits exceptionnels	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 900	0	2 900
78	Reprise sur amortissements et	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	provisions												
Recettes	d'ordre	45 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	45 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

			ETAL DEG GREDITO DE TREGORERAE (1)						
	Date de la			Montant des rem	boursements N-1				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N			
5191 Avances du Trésor									
5192 Avances de trésorerie									
51931 Lignes de trésorerie									
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt									
200502	01/01/2023	318 000,00	0,00	0,00	0,00	318 000,00			
5194 Billets de trésorerie									
5198 Autres crédits de trésorerie									
519 Crédits de trésorerie (Total)		318 000,00	0,00	0,00	0,00	318 000,00			

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					32 800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					30 300 000,00									
200601	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2006	25/01/2006	25/02/2006	2 800 000,00	F	Taux fixe à 3.56	3,560	3,560	EUR	А	Р	0	A-1
200702	DEXIA CL	15/01/2007	27/07/2009	01/09/2010	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,231	EUR	А	Р	0	A-1
200703 T1	CAISSE D'EPARGNE	25/09/2006	25/09/2006	25/03/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	4,370	EUR	А	Р	0	A-1
200703-T2	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2008	25/03/2008	25/03/2009	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	Р	0	A-1
200704	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/07/2008	01/07/2008	01/07/2010	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	4,992	EUR	A	С	0	A-1
201101	CREDIT AGRICOLE	12/09/2011	28/09/2011	20/09/2012	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	4,870	EUR	А	Р	0	A-1
201102	DEXIA CL	24/11/2011	15/12/2011	01/01/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.99	4,990	4,990	EUR	Α	P	0	A-1
201201	CAISSE D'EPARGNE	25/05/2012	25/05/2012	25/08/2012	2 000 000,00	F	Taux fixe à 5.17	5,170	5,271	EUR	Т	P P	0	A-1
201202	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS CREDIT AGRICOLE	23/07/2012 29/09/2014	30/04/2013 29/11/2014	01/08/2013 20/02/2015	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.79 % Taux fixe à 3.3 %	4,790 3,300	4,790 3,341	EUR	A T	P	0	A-1 A-1
201501	CREDIT MUTUEL	23/12/2014	31/03/2014	15/05/2015	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.06	2,060	2,076	EUR	т	P	0	A-1
201801	CREDIT MUTUEL	29/06/2018	29/06/2018	28/02/2019	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.95	1,950	1,964	EUR	Т	Р	0	A-1
202101	BANQUE POSTALE	17/01/2020	08/02/2021	01/06/2021	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.89 %	0,890	0,893	EUR	Т	С	0	A-1
202201	BANQUE POSTALE	12/07/2021	16/08/2022	01/12/2022	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	0,903	EUR	Т	Р	0	A-1
508449	SFIL CAFFIL	25/04/2016	05/05/2016	01/09/2017	2 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 1.21)-Floor 0 sur	1,210	1,235	EUR	Т	С	0	A-1
							EONIA(Postfixé)							
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Taux initial											Possibilité		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 500 000,00									
200502-fixe	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	17/10/2005	17/10/2005	25/10/2005	500 000,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,838	EUR	Α	С	0	A-1
200502-fixe	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	17/10/2005	17/10/2005	25/10/2005	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,838	EUR	А	С	0	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 536 114,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					2 536 114,00									
Tranche 1 PPP	SOCIETE GENERALE	31/05/2013	31/05/2013	31/08/2013	965 732,00	F	Taux fixe à 4.89	4,890	5,054	EUR	Т	Р	0	A-1
Tranche 2 PPP	SOCIETE GENERALE	31/05/2014	31/05/2014	31/08/2014	1 121 699,00	F	Taux fixe à 5.1 %	5,100	5,276	EUR	Т	С	0	A-1
Tranche 3 PPP	SOCIETE GENERALE	30/11/2014	30/11/2014	28/02/2015	448 683,00	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5,371	EUR	Т	Р	0	A-1
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					35 336 114,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		19 049 020,30					1 659 614,20	575 976,11	0,00	212 969,45
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		18 731 020,30					1 501 614,20	563 949,97	0,00	211 858,74
200601	N	0,00	A-1	536 851,40	2,15	F	Taux fixe à 3.56	3,560	172 728,33	19 111,91	0,00	10 982,36
200702	N	0,00	A-1	1 417 518,70	16,67	F	Taux fixe à 4.17	4,231	58 948,83	59 931,51	0,00	19 041,49
200703 T1	N	0,00	A-1	1 310 221,62	14,23	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	63 655,17	57 256,68	0,00	41 612,81
200703-T2	N	0,00	A-1	1 379 970,16	15,23	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	60 690,93	62 236,65	0,00	45 451,00
200704	N	0,00	A-1	2 032 258,00	17,50	F	Taux fixe à 4.92 %	4,992	112 903,00	101 375,80	0,00	48 003,07
201101	N	0,00	A-1	679 309,50	3,72	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	157 912,77	33 082,37	0,00	7 053,34
201102	N	0,00	A-1	416 945,01	4,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	75 471,62	20 805,56	0,00	16 992,19
201201	N	0,00	A-1	768 333,36	4,40	F	Taux fixe à 5.17 %	5,271	155 731,90	36 735,90	0,00	3 079,17
201202	N	0,00	A-1	413 610,08	4,58	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	75 167,67	19 811,92	0,00	6 709,71
201401	N	0,00	A-1	528 040,44	6,89	F	Taux fixe à 3.3 %	3,341	68 204,40	16 587,08	0,00	1 686,07
201501	N	0,00	A-1	521 806,23	7,12	F	Taux fixe à 2.06 %	2,076	67 435,94	10 230,50	0,00	1 170,01
201801	N	0,00	A-1	3 483 211,83	20,91	F	Taux fixe à 1.95 %	1,964	135 603,31	66 935,05	0,00	5 439,86
202101	N	0,00	A-1	1 815 789,47	17,17	F	Taux fixe à 0.89 %	0,893	105 263,16	15 809,21	0,00	1 226,35
202201	N	0,00	A-1	1 977 154,50	19,67	F	Taux fixe à 0.9 %	0,903	91 897,17	17 484,83	0,00	1 366,81
508449	N	0,00	A-1	1 450 000,00	14,42	F	Taux fixe à 1.88 %	1,893	100 000,00	26 555,00	0,00	2 044,50

		Emprunts et dettes au 01/01/N											
		_					Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		318 000,00					158 000,00	12 026,14	0,00	1 110,71	
200502-fixe	N	0,00	A-1	63 600,00	1,82	F	Taux fixe à 3.73	3,784	31 600,00	2 405,23	0,00	222,14	
200502-fixe	N	0,00	A-1	254 400,00	1,82	F	Taux fixe à 3.73	3,784	126 400,00	9 620,91	0,00	888,57	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 056 839,39					214 467,44	49 925,52	0,00	3 656,02	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		1 056 839,39					214 467,44	49 925,52	0,00	3 656,02	
Tranche 1 PPP	N	0,00	A-1	385 453,11	4,42	F	Taux fixe à 4.89	5,054	78 436,10	17 662,18	0,00	1 292,80	
Tranche 2 PPP	N	0,00	A-1	475 314,54	4,42	F	Taux fixe à 5.1 %	5,276	96 351,08	22 723,04	0,00	1 664,28	
Tranche 3 PPP	N	0,00	A-1	196 071,74	4,42	F	Taux fixe à 5.19 %	5,371	39 680,26	9 540,30	0,00	698,94	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		20 105 859,69					1 874 081,64	625 901,63	0,00	216 625,47	

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

AZ:4 - TIFOLOGIE DE LA REFARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	20 105 859,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multi-live to the soul à Q and the live to the soul à E	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	06/02/2023
CGCT): 500.00 €	

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
(linéaire, dégressif,		(en annees)	
variable)			
L	Logiciels bureautiques	2	06/02/2023
L	Logiciels métiers	4	06/02/2023
L	Matériel informatique	4	06/02/2023
L	Téléphonie mobile	1	06/02/2023
L	Matériel et outillage (dont jeux)	5	06/02/2023
L	Matériel cuisine centrale	8	06/02/2023
L	Mobilier	10	06/02/2023
L	Matériel roulant	7	06/02/2023
L	2 roues	5	06/02/2023
L	Immeubles productifs de revenus	15	06/02/2023
L	Cuisine centrale	15	06/02/2023
L	Instruments de musique	8	06/02/2023
L	Livres scolaires (suite changement de programme)	5	06/02/2023
L	Mobilier et matériel d'occasion	2	06/02/2023
L	Matériel roulant d'occasion (7 - nombre d'années d'ancienneté) (avec	7	06/02/2023
	un minimum de 1 an)		
L	Instruments de musique d'occasion	4	06/02/2023
L	Bateau Le Sablésien II	7	06/02/2023
L	Etudes non intégrées aux travaux	5	06/02/2023
L	Elaboration des documents d'urbanisme	5	06/02/2023
L	Subventions d'équipement versées	5	06/02/2023
L	Subventions d'équipement versées	15	06/02/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
	PROVISIONS BU	DGETAIRES			
0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES			
0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
20 000,00		48 796,71	68 796,71	0,00	68 796,71
20 000,00		48 796,71	68 796,71	0,00	68 796,71
20 000,00		48 796,71	68 796,71	0,00	68 796,71
	provision de l'exercice (1) 0,00 0,00 0,00 PR 0,00 20 000,00	Montant de la provision de l'exercice (1) 0,00 0,00 PROVISIONS BU 0,00 0,00 PROVISIONS SEMI- 0,00 20 000,00 20 000,00	Montant de la provision de l'exercice (1)	Montant de la provision de l'exercice (1)	Montant de la provision de l'exercice (1)

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 443 000,00	I 2 443 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 662 000,00	1 662 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 503 000,00	1 503 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	159 000,00	159 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	781 000,00	781 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	330 000,00	330 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	45 000,00	45 000,00
020	Dépenses imprévues	406 000,00	406 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 443 000,00	1 339 038,15	0,00	3 782 038,15

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	(RESSOURCES PROPRES) = a + b	5 299 961,85	III 5 299 961,85
Ressource	s propres externes de l'année (a)	721 961,85	721 961,85
10222	FCTVA	336 000,00	336 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	55 000,00	55 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	961,85	961,85
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
276348	Créance Autres communes	330 000,00	330 000,00
27636	Créance C.C.A.S. et caisse des écoles	0,00	0,00
Ressource	s propres internes de l'année (b) (3)	4 578 000,00	4 578 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	37 000,00	37 000,00
28033	Frais d'insertion	4 000,00	4 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	65 000,00	65 000,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	25 500,00	25 500,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	43 000,00	43 000,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	97 000,00	97 000,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	35 000,00	35 000,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	17 000,00	17 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	32 500,00	32 500,00
28051	Concessions et droits similaires	45 000,00	45 000,00
28132	Immeubles de rapport	303 000,00	303 000,00
281571	Matériel roulant	6 500,00	6 500,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	25 000,00	25 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	80 000,00	80 000,00
28182	Matériel de transport	65 000,00	65 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	76 000,00	76 000,00
28184	Mobilier	58 200,00	58 200,00
28185	Cheptel	300,00	300,00
28188	Autres immo. corporelles	130 000,00	130 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 333 000,00	3 333 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
--	------------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-------------

Total					
ressources	5 299 961,85	586 959,90	611 889,35	140 188,90	6 639 000,00
propres	,,,,	,	, , , , ,	,	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
disponibles					

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 782 038,15
Ressources propres disponibles	IV	6 639 000,00
Solde	V = IV - II (6)	2 856 961,85

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

						THE EXTREME												- /																																																																																																		
Désignation du bénéficiaire	Anné mobilisa pro d'amortis de l'emp	ation et ofil ssement orunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements	é des Taux initial em- our- nents Taux Index (4)		Taux Index (4) Taux		Taux initial Taux Index (4) Taux Tactua-		Taux Index (4) Taux		Taux Index (4) Taux		Taux Index (4) Taux		Taux Index (4) Taux		Taux Index (4) Taux		Taux Index (4) Taux		Taux Index (4) Taux		Taux Index (4) Taux		Taux Index (4) Taux		Taux Index (4) Taux		Taux Index (4) Taux		Taux Index (4) Taux		aux Index (4) Taux		aux Index (4) Taux		ux Index (4) Taux		x Index (4) Taux		x Index (4) Taux		aux Index (4) Taux		Taux Index (4) Taux		à la date de v budget (6) Index (4)	Niveau	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier	_	ntie au cours de ercice En capital																																																										
	Année	Profil						(2)	(3)		riel (5)	(3)		de		l'emprunt	(8)																																																																																																			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					(3)			taux			0,00	0,00																																																																																																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					3 172 082,81	1 635 450,43											42 810,01	148 273,06																																																																																																		
ACADEA	2009	C		Crédit Foncier	30 400,00	16 719,98	16,50	Т	V	(Livret A(Préfixé) + 1.1)-Floor -1.1 sur Livret A(Préfixé)	2,881	V	(Livret A(Préfixé) + 1.1)-Floor -1.1 sur Livret A(Préfixé)	3,136	A-1	EUR	656,07	1 013,32																																																																																																		
ACADEA	2007	С		Crédit Foncier	338 000,00	171 822,40	15,25	Т	V	(Livret A(Préfixé) + 1.36)-Floor -1.36 sur Livret A(Préfixé)	4,174	V	(Livret A(Préfixé) + 1.36)-Floor -1.36 sur Livret A(Préfixé)	3,403	A-1	EUR	7 163,59	11 266,68																																																																																																		
ARPS LOUESTAULT	2006	Р		CDC	715 082,81	125 139,43	3,33	Т	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	3,450	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	3,200	A-1	EUR	4 479,90	35 754,16																																																																																																		
ARPS LOUESTAULT	2013	Р		CDC	700 000,00	524 999,98	22,25	Т	F	Taux fixe à 3.3 %	0,815	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	A-1	EUR	16 829,40	23 333,32																																																																																																		

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilisa pro d'amortis de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-					Durée	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initial		Taux initial		Taux	Taux à la date de vote du budget (6)				Catégorie d'emprunt	Indices ou devises	Annuité garantie au cours de l'exercice	
beneficiaire	Année	Profil	garanti	chef de file		du au 01/01/N	duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital									
ASIDPA	2006	Р		CREDIT MUTUEL	184 000,00	56 162,54	8,18	М	F	Taux fixe à 3.89 %	3,960	F	Taux fixe à	1,988	A-1	EUR	1 049,44	6 331,90									
LA MAISON DE L'ELAN	2007	С		CE	324 600,00	168 611,78	15,51	М	F	Taux fixe à 4.32 %	4,407	F	Taux fixe à 4.32 %	4,407	A-1	EUR	7 069,79	10 820,04									
OGEC SAINTE ANNE	2017	Р	Construction d'un restaurant scolaire et réhabilitation de l'école Sainte Anne	CE	760 000,00	474 291,28	9,01	М	F	Taux fixe à 1.04 %	1,045	F	Taux fixe à 1.04 %	1,045	A-1	EUR	4 694,51	50 048,75									
OGEC SAINTE ANNE	2019	Р		CE	120 000,00	97 703,04	9,66	М	F	Taux fixe à 0.93 %	0,934	F	Taux fixe à 0.93 %	0,934	A-1	EUR	867,31	9 704,89									
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					15 540,65	3 826,47											73,36	759,30									
OPAC SARTHE HABITAT	1993	Р		CDC	15 540,65	3 826,47	4,25	Α	٧	Livret A(Préfixé) + 1.2	5,800	٧	Livret A(Préfixé) + 1.2	1,951	A-1	EUR	73,36	759,30									
TOTAL GENERAL					3 187 623,46	1 639 276,90											42 883,37	149 032,36									

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	191 220,47
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	2 247 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	2 438 220,47
Recettes réelles de fonctionnement	II	16 733 676,65

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	14.57
Tart add garantide a comprant addoraged an title ad 1 exercise on 70 (e)	.,	1 1101

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest.
Eclairage public	2012	CITEOS (Garczynski)	Eclairage public	9 315 460,00	2 153 801,93	180	28/02/2027	3 001 875,38	3 001 875,38

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

⁽²⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
202202 ECOLE	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00	0,00	100 000,00	950 000,00	170 000,00
SAINT							
EXUPERY:							
RENOVATION							
ENERGETIQUE							
97018 FACADE	650 000,00	0,00	650 000,00	0,00	300 000,00	0,00	350 000,00
DE L HOTEL							
DE VILLE							
201904	500 000,00	0,00	500 000,00	12 562,20	237 286,00	250 152,00	0,00
LOCAUX DE							
CANOE KAYAK							
202103	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	402 380,43	295 582,00	502 038,00	0,00
MOBILITES							
DOUCES							
202102	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	39 499,50	148 761,00	1 551 185,00	1 260 554,00
PASSERELLE							
AU DESSUS							
DE LA SARTHE							

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
CRADES OF LIME ESIS (1)		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	2,00	19,00	14,58	3,00	17,58	
Adjoint Administratif Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe Attaché territorial Attaché territorial principal Rédacteur Principal de 2ème classe	C C C A A B	5,00 4,00 2,00 3,00 1,00 2,00	1,00 0,00 1,00 0,00 0,00 0,00	6,00 4,00 3,00 3,00 1,00 2,00	5,72 4,00 2,86 0,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 1,00	5,72 4,00 2,86 2,00 1,00 2,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		77,00	7,00	84,00	73,56	2,65	76,21	
Adjoint technique Adjoint technique principal de 1ère Classe Adjoint technique principal de 2ème classe Agent de Maîtrise Agent de Maîtrise Principal Technicien Principal de 1ère Classe	C C C C B	22,00 31,00 13,00 4,00 3,00 4,00	4,00 1,00 2,00 0,00 0,00 0,00	26,00 32,00 15,00 4,00 3,00 4,00	19,30 31,82 13,44 3,00 3,00	0,65 0,00 0,00 1,00 0,00 1,00	19,95 31,82 13,44 4,00 3,00 4,00	
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00	
ATSEM principal de 1ère classe ATSEM principal de 2ème classe FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	CCC	6,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00	6,00 1,00 0,00	6,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00	6,00 1,00 0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Educateur des APS principal de 1ère classe FILIERE CULTURELLE (h)	В	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	1,00	7,00	4,24	0,00	4,24	
Adjoint d'animation Adjoint d'animation principal de 1ère classe Animateur Animateur Principal de 1ère classe	C C B B	0,00 3,00 2,00 1,00	1,00 0,00 0,00 0,00	1,00 3,00 2,00 1,00	0,24 3,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,24 3,00 1,00 0,00	
FILIERE POLICE (j)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00	
Brigadier Chef Principal	С	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Gardien Brigadier	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Collaborateur de Cabinet	А	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		117,00	10,00	127,00	108,38	5,65	114,03

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)								
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	MUNERATION (3)	COI	NTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
Adjoint technique	С	TECH	378	0,00	A 3-2			
Agent de Maîtrise	С	TECH	380	0,00	A 3-2			
Attaché territorial	Α	ADM	611	0,00	A 3-3			
Attaché territorial	Α	ADM	821	0,00	A 3-3			
Technicien Principal de 1ère Classe	В	TECH	573	0,00	A	CDI		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00				
Administratif - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 3			
Administratif - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 3			
Administratif - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 3			
Administratif - Contrat non permanent	С	OTR	599	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	368	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 3			
Animation - Contrat non permanent	С	OTR	404	0,00	A 3			
Apprentis	С	OTR	SMIC	0,00	A Droit privé			
Apprentis	С	OTR	SMIC	0,00	A Droit privé			
Apprentis	С	OTR	SMIC	0,00	A Droit privé			
Apprentis	С	OTR	SMIC	0,00	A Droit privé			
Apprentis	С	OTR	SMIC	0,00	A Droit privé			
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0.00	A 5			

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	IUNERATION (3)	CON	TRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	367	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	419	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	371	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	430	0,00	A 5	
Technique - Contrat non permanent	С	OTR	837	0,00	A 5	
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique. URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3. 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuli. lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuli. lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	ASIDPA		Association	56 162,54
-	LA MAISON DE L'ELAN		Association	168 611,78
-	OPAC SARTHE HABITAT		OPAC	3 826,47
-	ACADEA		Association	188 542,38
-	ARPS LOUESTAULT		Association	650 139,41
-	OGEC SAINTE ANNE		Association	571 994,32
-	voir état des emprunts garantis			0,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou				
représentant plus de 50 % du produit				
figurant au compte de résultat de				
<u>l'organisme</u>				
-	Sablé Football Club	Association Sablé Football	Association	78 900,00
		Club		
-	OGEC Sainte Anne (école)	Institution Sainte Anne	Association	222 000,00
02/04/2012 -	ENTRACTE	Association Entracte	Association	861 000,00
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes du Pays Sabolien	01/01/1979	TPU + FA	0,00
ATESART SPL (Société Publique Locale)	17/12/2018	Cotisation annuelle	1 500,00
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS de Sablé sur Sarthe		-	SPA	Non

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	ZAC de Gastines	22/07/1994	-	21720264700012	SPA	Oui
Lotissement	ZAC de la Pellandiere	16/12/2004	-	21720264700012	SPA	Oui
Lotissement	Lotissement de la Tussonnière	02/06/2014	-	21720264700285	SPA	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Camping	Camping Municipal, allée du Québec	01/04/1994	- 03/06/1994	
Halte nautique	Halte nautique du Port de Sablé	01/04/1994	- 03/06/1994	
Bâtiment commercial	Immeuble commercial, 12 Place Raphaël Elizé	01/04/1995	- 12/05/1995	
Structure d'accueil	Bâtiments Rue du Moulin	01/01/1999	- 17/09/1999	
Service de restauration	Restauration collective des Agents	01/01/2002	- 22/03/2002	
Zones d'activités économiques	Cessions de terrains	11/03/2010	V-084-2010 - 28/06/2010	
Bâtiment industriel	Site 4 Boulevard de la Primaudière	15/11/2011	V-194-2011 - 14/11/2011	
Commerce de proximité	Bâtiment au 38 Avenue André Cerisay	27/06/2019	V-124-2019 - 27/06/2019	
Brasserie Henri Royer	Snack bar	04/07/2020	V-099-2020 - 23/06/2020	
Bateau Le Sablésien II	Location de bateau	12/04/2021	V-085-2021 - 12/04/2021	

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
ТГРВ	17 884 000,00	7,49	37,71	0,00	6 744 056,00	7,49
TFPNB	333 700,00	8,28	30,84	0,00	102 913,00	8,28
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	739 741,00	7,10	9,66	0,00	71 459,00	7,10
TOTAL	18 957 441,00	7,49			6 918 428,00	7,50

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33 Nombre de membres présents : 24 Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES:
Pour: 25
Contre: 0
Abstentions: 8

Date de convocation : 28/03/2023

Présenté par Le Maire (1), A SABLE SUR SARTHE, le 03/04/2023 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A SABLE SUR SARTHE, le 03/04/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/2023, et de la publication le 07/04/2023 A SABLE SUR SARTHE, le 13/04/2023

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33 Nombre de membres présents : 24 Nombre de suffrages exprimés : 25 VOTES :

Pour: 25 Contre: 0 Abstentions: 8

Date de convocation : 28/03/2023

Présenté par Le Maire (1), A SABLE SUR SARTHE, le 03/04/2023 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A SABLE SUR SARTHE, le 03/04/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



LEUDIÈRE Nicolas

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/2023, et de la publication le 07/04/2023 A SABLE SUR SARTHE, le 13/04/2023

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Séance du Conseil Municipal du 03 avril 2023

Budget principal Ville de Sablé sur Sarthe	Budget primitif 2023	✓
Budget annexe – ZAC de la Pellandière	Budget primitif 2023	
Budget annexe – ZAC de Gastines	Budget primitif 2023	
Budget annexe – Lotissement de la Tussonnière	Budget primitif 2023	

Nicolas LE	UDIÈRE /

Nicolas RENOU donne procuration a M. AbdelRader HADZi

Muriel PETITGAS

Jean-Pierre FERRAND

Abdelkader HADJI

Adrien LE DRÉAU

Magali MOYON

Françoise RICHARD

ERichael .

Cécile CHIARI

donne procuration a Vme Françoise Richard

Flavie GUIMBERT donne procuration a 11. Philippe HERCIER

Jean-François DENOS donne procuration a Mme Karine RONGEAT Olivier DUBOIS

Geneviève POJIER

Denis ROCHER

donne procuration a M. Zean-Pierre FERRAND

Philippe de JOCAS

Julieh HÉRAULT

Blandine LÉTARD

Stéphane PELTIER

Sébastien FREULON

donne procuration à H. Zulien HERAULT

Anne-Marie FOUILLEUX

Jean DISTEL

Maxence MAZART

Esther LEBOULEUX

Benoît LEGAY

Manuela GOURICHON

Xavier FALLARD

donne procuration a N. Philippe de ZOCAS

Anaïs LAUNAY

Mylène MONTRON

donne procuration a Yme genevière poriER

Alain PONTONNIER

Lubin LATCHOUMAYA

donne proceuration

à Vime Blandine LETARD

Philippe MERCIER

Karine RONGEAT

Rémi MAREAU

IV - ANNEXES - REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE N-1

	DEFICIT REPORTE D 002	DEFICIT REPORT D
+ 2 776 323,35	2) H Report en fonctionnement R 002 (si C>F, H=C-G)	2) H Report en fonctionnement R 002 (2)
140 188,90	1) Prévision d'affectation en réserves R 1068 G = couverture obligatoire du besoin de financement (F)	Affectation en réserves R 1068 en Investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F
	REPRISE ANTICIPÉE = C	AFFECTATION (C = G+H)
140 188,90	Besoin de financement (F = D+E)	Besoin de financement (F= D+E)
-752 078,25	E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement
611 889,35	Investissement D - Solde d'exécution N-1 estimé (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (Excédent de financement)	Investissement D - Solde d'exécution N-1 (précéde de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (Excédent de financement)
+ 2 916 512,25	C - Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	C - Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)
+ 996,52	Transfert du résultat du budget annexe Transports Urbains	
+ 1 980 108,64 + 935 407,09	A - Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) B - Résultats antérieurs reportés (par délibération du 27 juin 2022 sur l'affectation du résultat N-2), précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	A - Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) B - Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)
	REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté) Résultat de fonctionnement N-1	COMPTE ADMINISTRATIF N- 1 Voté le Résultat de fonctionnement N-1

à Sablé sur Sarthe, Le Comptable public

a Sable sur Sarthe,